

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 JUIN 2023 À 19 H 00

<u>Présents</u>: M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Daniel THOMAS, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Laurent TALBOT, M. Nicolas TOURNIER.

<u>Pouvoir(s)</u>: M. Fabrice IGOUNET pouvoir à Mme Annette BALAGUE, M. Thierry RAFAZINE pouvoir à M. Patrick FERRARI.

<u>Absent(s) excusé(s)</u>: Mme Valérie DREUILHE, Mme Monique PONS, M. Bertrand DEBUISSER, Mme Caroline ANDREU, Mme Lylia CHALLAL, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

Secrétaire de séance : Monsieur Félix MANERO.



Rappel de l'ordre du jour :

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 JUIN 2023 à 19 H 00 Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR:

	,	,		
AFFAID			- RESSOURCES	
AHHAIR	H > (+ H I)	JHRALHS	- KH//() K(H/	_ VII Y H X X

- 1 Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 25 mai 2023
- 2 Décisions prises par le maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales
- 3 Association EGEE: avenant à la convention de partenariat
- 4 Création de poste assistant(e) de direction de la Direction de l'Aménagement, Urbanisme et Environnement
- 5 Création de postes à temps non complets au service Education Jeunesse
- 6 Augmentation temps de poste référent environnement, développement durable.
- 7 Recours au collaborateur bénévole de service public

FINANCES - MARCHÉS PUBLICS

- 8 Approbation des statuts de la Société Publique Locale Réseau d'Infrastructures Numériques
- 9 Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable au 1er janvier 2024
- Apurement du compte 1069 du budget principal en vue du passage en nomenclature M57 au 1er janvier 2024
- Marché de fournitures de bureau et tampons : avenant

URBANISME - AMÉNAGEMENT - ENVIRONNEMENT

12 Sécurité routière – raccordement électrique radar pédagogique

CULTURE - SPORT - VIE ASSOCIATIVE

- Comité des fêtes : convention de reversement marché nocturne
- 14 Cinéma Jean Marais : attribution de la subvention au titre de la compensation financière pour contraintes de service public 2023
- 15 Subvention 2023 : association donneurs de sang
- Don d'une sculpture à la mairie

Objet : Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 25 mai 2023

Article unique: d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 25 mai 2023.

Objet : Décisions prises par le maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Article unique : de prendre acte de la communication des décisions suivantes :

Champs de délégation	N° décision	Date	Objet	Montant
Tarification	DEC 15.2023	24/05/2023	Tarification des sorties de l'ALSH pour les vacances de printemps 2023	Divers tarifs
Alinéation de gré à gré de biens mobiliers	DEC 16.2023	31/05/2023	Aliéner un échafaudage COMABI à M. SIALINO Wilfried	500€

Objet : Association EGEE : avenant à la convention de partenariat

Article 1: d'approuver l'avenant n°1 à la convention de partenariat.

Article 2 : d'autoriser le Maire à le signer.

Objet : Création de poste - assistant(e) de direction de la Direction de l'Aménagement, Urbanisme et Environnement

<u>Article 1</u>: de créer un poste ouvert aux grades du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux et du cadre d'emploi des rédacteurs, à temps complet.

<u>Article 2</u>: compte tenu des besoins du service, en l'absence de possibilité de recrutement d'un fonctionnaire par manque de candidatures pertinentes, le poste pourra être pourvu par un agent contractuel.

Article 3 : de prévoir les dépenses correspondantes au budget communal.

Objet : Création de postes à temps non complets au service Education Jeunesse

Article 1 : de créer :

- 5 postes ouverts au cadre d'emploi des adjoints d'animation à temps non complets 30h sur les ALAE des écoles Henri Matisse (1), de Nicolas Poussin (1) de Victor Hugo (1) et de Jules Ferry (2).
- 1 poste ouvert au cadre d'emploi des adjoints d'animation à temps non complet 32h sur l'ALAE de l'école Nicolas Poussin.
- 28 postes à temps non complets ouverts au cadre d'emploi des adjoints d'animation :
 - 20 postes à 17h
 - 5 postes à 24h30
 - 1 poste à 28h
 - 2 postes à 30h.

<u>Article 2</u>: compte tenu des besoins du service, en l'absence de possibilité de recrutement d'un fonctionnaire par manque de candidatures pertinentes, le poste pourra être pourvu par un agent contractuel.

Article 3 : de prévoir les dépenses correspondantes au budget communal.

Objet : Augmentation temps de poste - référent environnement, développement durable.

<u>Article 1</u>: de modifier le temps de travail du poste de référent environnement développement durable correspondant au grade d'adjoint d'animation d'un temps non complet 30h à un temps complet de 35h à compter du 1^{er} septembre 2023.

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer l'avenant au contrat de projet.

Article 3 : de prévoir la dépense au budget communal.

Objet : Recours au collaborateur bénévole de service public

Article 1: d'approuver le recours au bénévolat au sein des services « Culture, Sport et Vie Associative » et « Economie – Emploi ».

Article 2 : d'approuver le modèle de convention de bénévolat joint en annexe à la présente délibération

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de bénévolat.

Objet : Approbation des statuts de la Société Publique Locale Réseau d'Infrastructures Numériques

Article 1 : d'approuver les statuts de la Société publique locale Réseau d'Infrastructures Numériques, annexés à la présente délibération.

<u>Article 2:</u> d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et à accomplir toutes les formalités pour l'exécution de la présente délibération, et en particulier à signer les statuts de la SPL-RIN.

Objet : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable au 1er janvier 2024

<u>Article 1</u>: d'autoriser le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget principal de la Ville au 1^{er} janvier 2024.

<u>Article 2</u>: d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Objet : Apurement du compte 1069 du budget principal en vue du passage en nomenclature M57 au 1er janvier 2024

Article 1: d'autoriser l'apurement du compte 1069 sur l'exercice 2023 par une opération semi-budgétaire avec l'émission d'un mandat d'ordre mixte au débit du compte 1068 par le crédit du compte 1069, pour un montant de 66 013.55 €.

Article 2 : de prévoir au budget 2023 les crédits nécessaires pour cette écriture d'apurement.

Objet : Marché de fournitures de bureau et tampons : avenant

Article 1 : de modifier l'article 5.2 du Cahier des Clauses Particulières pour le lot n°1 Fournitures de bureau.

<u>Article 2</u>: l'indice relatif aux charges sociales est remplacé au sein de la formule de révision des prix par l'indice 010534145 – Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français – CPF 17.23 – Articles de papeterie - Prix de base – Base 2015 – Données mensuelles brutes pour toutes les références du bordereau des prix unitaires autres que celle du papier.

<u>Article 3</u>: les révisions sont effectuées selon une périodicité trimestrielle sur la base des formules suivantes :

- Pour les références 1 à 294 du bordereau des prix unitaires : Cn = 12,5% + 87,5% (In/I0) avec l'indice 010534145 Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français CPF 17.23 Articles de papeterie Prix de base Base 2015 Données mensuelles brutes.
- Pour les références 295 à 306 du bordereau des prix unitaires : Cn = 12,5% + 87,5% (In/I0) avec l'indice 010534136 Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français CPF 17.12 Papier et carton Prix de base Base 2015 Données mensuelles brutes.

Article 4: les autres clauses du Cahier des Clauses Particulières restent inchangées.

<u>URBANISME - AMÉNAGEMENT - ENVIRONNEMENT</u>

Objet : Sécurité routière - raccordement électrique radar pédagogique

<u>Article 1</u>: d'approuver le projet de raccordement électrique pour deux radars pédagogiques 74 route de Fronton et 11 chemin des Carrières.

<u>Article 2 :</u> de valider la dépense prévisionnelle de 681 € imputée à la section de fonctionnement à l'article 6554.

Objet : Comité des fêtes : convention de reversement marché nocturne

Article 1: d'approuver la convention d'objectifs et de moyens avec l'association Comité des Fêtes 3A en vue de l'organisation d'une guinguette artisanale le jeudi 13 juillet 2023.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

Article 3 : d'inscrire la dépense prévue au budget communal.

Objet : Cinéma Jean Marais : attribution de la subvention au titre de la compensation financière pour contraintes de service public 2023

<u>Article 1 :</u> d'approuver l'attribution d'une subvention au titre de la compensation des contraintes de service public à la SARL Les Cinés de Cocagne d'un montant de 23 878 € pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Article 2 : d'inscrire cette somme au budget de la commune.

Objet: Subvention 2023: association donneurs de sang

<u>Article unique</u>: d'approuver l'attribution de subvention suivante :

. Association Amicale des donneurs de sang : 560 euros

Objet : Don d'une sculpture à la mairie				
<u>Article 1</u> : d'approuver la convention de don d'une sculpture par Mme SABATHIER-COMMINAL.				
Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.				
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.				
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.				
Le secrétaire de séance,				
Monsieur Félix MANERO				